

Informations financières complémentaires (non auditées)

Pour la période terminée le 31 mars 2015

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
Remarques à l'intention du lecteur	2	Gestion des risques	
Informations financières		Tableau 11 – Portefeuille de prêts par produits	19
Tableau 1 – Bilan combiné	3	Tableau 12 – Portefeuille de prêts par entités	19
Tableau 2 – État combiné du résultat	5	Tableau 13 – Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers	20
Gestion du capital		Tableau 14 – Ratio prêt-valeur (RPV) moyen des prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers non assurés et octroyés au cours du trimestre	21
Tableau 3 – Principales composantes des fonds propres	6	Tableau 15 – Période d'amortissement résiduel des prêts hypothécaires résidentiels aux particuliers	21
Tableau 4 – Ratios et fonds propres réglementaires	7	Tableau 16 – Expositions par catégories d'actif (expositions en cas de défaut [ECD])	22
Tableau 5 – Variations trimestrielles des fonds propres réglementaires	9	Tableau 17 – Expositions par catégories d'actif et par tranches de risque (approche standard)	22
Tableau 6 – Conciliation des fonds propres réglementaires et des capitaux propres	10	Tableau 18 – Expositions par catégories d'actif et par échéances résiduelles contractuelles	26
Tableau 7 – Rapprochement des fonds propres et du bilan réglementaire combiné	11	Glossaire	27
Tableau 8 – Actifs pondérés en fonction des risques (APR)	13		
Tableau 9 – Évolution des actifs pondérés en fonction des risques	14		
Tableau 10 – Détail du portefeuille de crédit soumis à l'approche des notations internes	15		

REMARQUES À L'INTENTION DU LECTEUR

UTILISATION DE CE DOCUMENT

Les Informations financières complémentaires (ce document) visent à soutenir la transparence et la communication des informations complémentaires inhérentes à la gestion du capital et des risques du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement), et à permettre aux différents intervenants du marché financier d'apprécier le profil de risque et la performance financière de ce dernier. L'information présentée dans ce document n'a pas été auditee. Ce document doit être utilisé en tant que complément aux rapports financiers intermédiaires et au rapport annuel 2014 du Mouvement. Ces rapports comprenant les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs et sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.).

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'informations financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières significatives non conformes autres que les ratios réglementaires, et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées, ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies dans les rapports de gestion intermédiaires et annuels.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

CHAMP D'APPLICATION DE CE DOCUMENT

Les informations présentées dans ce document concernent les entités du Mouvement Desjardins qui sont incluses dans son périmètre comptable. La composition du périmètre de consolidation comptable du Mouvement est présentée dans la section « Périmètre du groupe » de la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » de ses états financiers combinés annuels. Pour les tableaux concernant la gestion du capital et les tableaux 16, 17 et 18 de la section « Gestion des risques », l'information présentée est établie selon son périmètre réglementaire en vertu de l'Accord de Bâle III. Ce dernier diffère du périmètre comptable du fait que les participations dans les filiales d'assurance sont exclues de celui-ci par voie de déduction du capital. De plus, les données relatives au capital et aux risques sont présentées afin de répondre à des exigences de divulgation stipulées dans les recommandations du document *Enhanced Disclosure Task Force* du 29 octobre 2012 et de la Ligne directrice sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels ainsi qu'à certaines exigences du pilier 3 de Bâle III.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

TABLEAU 1 – BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014	Au 31 mars 2014
ACTIF					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 921 \$	1 781 \$	1 484 \$	1 299 \$	1 396 \$
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	34 273	24 845	24 617	24 648	26 762
Titres disponibles à la vente	22 781	19 890	19 769	19 515	19 331
	57 054	44 735	44 386	44 163	46 093
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	14 701	9 959	10 079	7 782	10 317
Prêts					
Hypothécaires résidentiels	97 936	97 512	96 375	94 790	92 227
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 627	20 495	20 379	20 095	19 591
Aux entreprises et aux gouvernements	34 662	32 903	32 354	31 734	31 232
	153 225	150 910	149 108	146 619	143 050
Provision pour pertes sur prêts	(463)	(456)	(458)	(432)	(432)
	152 762	150 454	148 650	146 187	142 618
Actif net des fonds distincts	10 027	8 695	8 307	8 206	8 119
Autres actifs					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	339	858	814	811	800
Primes à recevoir	1 503	1 127	1 162	1 135	1 065
Instruments financiers dérivés	4 706	3 133	2 806	2 418	2 550
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	3 196	1 742	2 375	2 881	3 210
Actifs de réassurance	1 099	785	687	674	663
Immeubles de placement	662	571	543	572	573
Immobilisations corporelles	1 458	1 374	1 367	1 368	1 353
Goodwill	472	472	469	469	463
Immobilisations incorporelles	656	569	552	545	548
Actifs d'impôt différé	1 187	1 043	959	951	913
Autres	2 346	2 089	2 257	2 040	2 237
	17 624	13 763	13 991	13 864	14 375
TOTAL DE L'ACTIF	254 089 \$	229 387 \$	226 897 \$	221 501 \$	222 918 \$

TABLEAU 1 – BILAN COMBINÉ (suite)

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014	Au 31 mars 2014
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
PASSIF					
Dépôts					
Particuliers	88 390 \$	88 463 \$	87 044 \$	87 656 \$	87 072 \$
Entreprises et gouvernements	60 652	56 516	55 094	52 678	49 746
Institutions de dépôts	1 395	1 345	1 998	2 455	2 352
	150 437	146 324	144 136	142 789	139 170
Autres passifs					
Acceptations	339	858	814	811	800
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 134	6 304	8 217	6 699	8 058
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	17 737	13 072	11 939	10 808	14 754
Instruments financiers dérivés	2 137	1 675	1 602	1 730	1 538
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	4 959	3 713	4 419	4 168	4 787
Passifs des contrats d'assurance	27 088	19 435	18 655	18 244	17 626
Passif net des fonds distincts	10 023	8 706	8 279	8 200	8 096
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 928	2 700	2 427	2 350	2 201
Passifs d'impôt différé	444	329	291	314	457
Autres	5 883	4 814	5 099	4 614	4 685
	80 672	61 606	61 742	57 938	63 002
Obligations subordonnées					
TOTAL DU PASSIF	233 709	210 494	208 420	203 316	205 252
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	4 968	4 777	4 548	4 510	4 203
Capital-actions	87	85	85	85	85
Excédents non répartis	1 174	1 468	1 175	830	836
Cumul des autres éléments du résultat global	992	615	542	581	545
Réserves	12 020	11 476	11 660	11 718	11 546
Capitaux propres - Part revenant au Groupe	19 241	18 421	18 010	17 724	17 215
Participations ne donnant pas le contrôle	1 139	472	467	461	451
Total des capitaux propres	20 380	18 893	18 477	18 185	17 666
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	254 089 \$	229 387 \$	226 897 \$	221 501 \$	222 918 \$

TABLEAU 2 – ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le				
	31 mars 2015	31 décembre 2014	30 septembre 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
Revenus d'intérêts					
Prêts	1 385 \$	1 420 \$	1 406 \$	1 365 \$	1 420 \$
Valeurs mobilières	77	83	83	87	83
	1 462	1 503	1 489	1 452	1 503
Frais d'intérêts					
Dépôts	435	450	443	437	450
Obligations subordonnées et autres	32	32	33	34	32
	467	482	476	471	482
Revenu net d'intérêts	995	1 021	1 013	981	1 021
Primes nettes	1 876	1 480	1 496	1 499	1 480
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	118	127	128	123	127
Commissions sur prêts et cartes de crédit	154	157	147	146	157
Services de courtage et de fonds de placement	252	239	252	250	239
Honoraires de gestion et de services de garde	93	95	88	84	95
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 174	686	288	474	686
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	105	83	36	119	83
Revenus nets sur les autres placements	44	36	71	72	36
Revenus de change	26	22	24	16	22
Autres	90	84	52	58	84
	2 056	1 529	1 086	1 342	1 529
Revenu total	4 927	4 030	3 595	3 822	4 030
Dotation à la provision pour pertes sur créances	89	68	109	80	68
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	2 503	1 760	1 369	1 573	1 760
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et avantages sociaux	885	819	765	815	819
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	149	158	149	141	158
Ententes de services et impartition	83	64	61	63	64
Communications	72	78	60	77	78
Autres	563	626	547	523	626
	1 752	1 745	1 582	1 619	1 745
Excédents d'exploitation	583	457	535	550	457
Impôts sur les excédents	119	103	126	104	103
Excédents avant ristournes aux membres	464	354	409	446	354
Ristournes aux membres	40	6	67	69	6
Recouvrement d'impôts relatif aux ristournes aux membres	(10)	(1)	(18)	(18)	(1)
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	434 \$	349 \$	360 \$	395 \$	349 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	409 \$	326 \$	348 \$	381 \$	326 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	25	23	12	14	23

GESTION DU CAPITAL

TABLEAU 3 – PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

Total des fonds propres			
Fonds propres de la catégorie 1			
	Catégorie 1A	Catégorie 1B	Fonds propres de la catégorie 2
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> > Réserves et excédents non répartis > Cumul des autres éléments du résultat global admissibles > Parts de capital de la Fédération > Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Provisions collectives admissibles > Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif > Parts de qualification admissibles > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> > Écarts d'acquisition > Logiciels > Autres actifs incorporels > Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes > Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> > Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽²⁾ 		<ul style="list-style-type: none"> > Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire > Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽²⁾ Correspondant à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondant, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

TABLEAU 4 – RATIOS ET FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES⁽¹⁾⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2015	Renvois ⁽³⁾	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014	Au 31 mars 2014
Fonds propres de la catégorie 1A						
Parts de capital de la Fédération ⁽⁴⁾	2 874 \$	B	2 486 \$	2 091 \$	2 039 \$	1 821 \$
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	1 471	C	1 681	1 681	1 681	1 681
Réserves	12 020	A	11 476	11 710	11 768	11 597
Excédents non répartis	1 142	D	1 436	1 093	742	749
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	692	E + F	470	426	437	407
Report attribuable aux modifications de l'IAS 19	-		-	72	143	215
Participations ne donnant pas le contrôle	17	G	14	5	8	16
Fonds propres de la catégorie 1A : ajustements réglementaires						
Écarts d'acquisition (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(458)	K	(433)	(456)	(456)	(444)
Actifs incorporels autres que les charges liées aux créances hypothécaires et les logiciels (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(195)	M+N	(225)	(203)	(206)	(222)
Logiciels considérés comme des actifs incorporels (déduction faite des passifs d'impôt correspondants)	(198)	M+N	(193)	(193)	(186)	(184)
Actifs d'impôt différé sauf ceux attribuables à des différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôt différé correspondants)	(36)	J+P	(45)	(31)	(49)	(38)
Déficit de provisions ⁽⁵⁾	(252)		(241)	(270)	(347)	(356)
Participation croisée dans les instruments de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁵⁾	(4)		(2)	(21)	(10)	(9)
Fonds propres ajustés de la catégorie 1A après l'affectation des déductions liées au seuil affecté						
Participations significatives dans les instruments de fonds propres de la catégorie 1A d'institutions financières (supérieures à 10 %)	(1 781)	Q+T	(1 051)	(1 202)	(1 140)	(1 054)
Fonds propres ajustés de la catégorie 1A après déductions liées au seuil affecté						
Montant supérieur au seuil de 15 %						
dont : participations significatives dans la catégorie 1A de filiales déconsolidées	(131)	R+U	(75)	(74)	(61)	-
dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires	(57)	S	(35)	(33)	(27)	-
Total des fonds propres nets de la catégorie 1A	15 104		15 263	14 595	14 336	14 179
Participations ne donnant pas le contrôle	19	H	24	21	24	26
Total des fonds propres de la catégorie 1B	19		24	21	24	26
Total des fonds propres de la catégorie 1	15 123		15 287	14 616	14 360	14 205
Fonds propres de la catégorie 2						
Obligations subordonnées ⁽⁶⁾ assujetties au retrait progressif	2 164	L	2 474	2 474	2 474	2 474
Provisions collectives admissibles	295	O	291	296	299	289
Parts de qualification admissibles	24	W	25	24	24	24
Participations ne donnant pas le contrôle	4	I	2	1	1	3
Fonds propres de la catégorie 2 : ajustements réglementaires						
Participations significatives dans des entités financières	(820)	V	(700)	(700)	(700)	(700)
Total des fonds propres nets de la catégorie 2	1 667		2 092	2 095	2 098	2 090
Total des fonds propres réglementaires (catégories 1 et 2)	16 790 \$		17 379 \$	16 711 \$	16 458 \$	16 295 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques (APR)	95 954 \$		96 923 \$	95 081 \$	92 649 \$	90 042 \$
Mesure de l'exposition pour le ratio de levier⁽⁷⁾	228 728		S. o.	S. o.	S. o.	S. o.

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 4 – RATIOS ET FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES⁽¹⁾⁽²⁾ (suite)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2015	Renvois ⁽³⁾	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014	Au 31 mars 2014
Ratios						
Fonds propres de la catégorie 1A	15,7 %		15,7 %	15,3 %	15,5 %	15,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	15,8		15,8	15,4	15,5	15,8
Total des fonds propres	17,5		17,9	17,6	17,8	18,1
Levier	6,6		s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Ratios minimaux						
Fonds propres de la catégorie 1A	7,0		7,0	7,0	7,0	7,0
Fonds propres de la catégorie 1	8,5		8,5	8,5	8,5	8,5
Total des fonds propres	10,5		10,5	10,5	10,5	10,5
Levier	3,0		s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)						
Participations non significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières	39 \$	AA	184 \$	196 \$	229 \$	297 \$
Participations significatives dans la catégorie 1A d'institutions financières	1 576	AC	1 567	1 517	1 495	1 523
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets des passifs d'impôt correspondants)	689	AB	722	672	655	515
Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2						
Provisions susceptibles d'être incluses dans les fonds propres de la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant l'application du plafond)	295		291	297	299	289
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2 selon l'approche standard	295	O	291	297	299	289
Provisions susceptibles d'être incluses dans les fonds propres de la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche des notations internes (avant l'application du plafond)	s. o.		s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans les fonds propres de la catégorie 2 selon l'approche des notations internes	s. o.		s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

⁽¹⁾ Les tableaux inclus dans ce document sont conformes à la méthode dite « tout compris » définie ainsi par l'AMF: les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019 tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

⁽²⁾ Selon le préavis « Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres au titre du troisième pilier de Bâle III », conformément aux calculs prévus par la méthode tout compris de Bâle III.

⁽³⁾ Renvois au bilan réglementaire combiné, se reporter au tableau 7.

⁽⁴⁾ Incluent les parts de capital détenues dans les fonds distincts.

⁽⁵⁾ Éléments considérés dans les fonds propres réglementaires seulement.

⁽⁶⁾ Comprennent les obligations subordonnées décrites à la note complémentaire 20 des états financiers combinés de 2014.

⁽⁷⁾ Le ratio actifs/fonds propres a été remplacé par le nouveau ratio de levier le 1^{er} janvier 2015 conformément à la ligne directrice de l'AMF.

TABLEAU 5 – VARIATIONS TRIMESTRIELLES DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014	Au 31 mars 2014
Fonds propres de la catégorie 1A					
Solde au début de la période	15 263 \$	14 595 \$	14 336 \$	14 179 \$	14 022 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis	250	109	293	164	(21)
Amortissements des modifications de l'IAS 19	-	(72)	(71)	(72)	(71)
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	222	44	(11)	30	81
Parts de capital de la Fédération	388	395	52	218	321
Participations ne donnant pas le contrôle	3	9	(3)	(8)	2
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	(210)	-	-	-	(208)
Déductions	(812)	183	(1)	(175)	53
<u>Solde à la fin de la période</u>	<u>15 104</u>	<u>15 263</u>	<u>14 595</u>	<u>14 336</u>	<u>14 179</u>
Fonds propres de la catégorie 1B					
Solde au début de la période	24	21	24	26	21
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	3	(3)	(2)	5
<u>Solde à la fin de la période</u>	<u>19</u>	<u>24</u>	<u>21</u>	<u>24</u>	<u>26</u>
Total des fonds propres de la catégorie 1	15 123	15 287	14 616	14 360	14 205
Fonds propres de la catégorie 2					
Solde au début de la période	2 092	2 095	2 098	2 090	2 389
Parts de qualification admissibles	(1)	1	-	-	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle	2	1	-	(2)	(3)
Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif	(310)	-	-	-	(309)
Provisions collectives admissibles	4	(5)	(3)	10	14
Déductions	(120)	-	-	-	-
<u>Solde à la fin de la période</u>	<u>1 667</u>	<u>2 092</u>	<u>2 095</u>	<u>2 098</u>	<u>2 090</u>
Total des fonds propres	16 790 \$	17 379 \$	16 711 \$	16 458 \$	16 295 \$

TABLEAU 6 – CONCILIATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014	Au 30 septembre 2014	Au 30 juin 2014	Au 31 mars 2014
Solde des capitaux propres aux états financiers combinés	19 242 \$	18 421 \$	18 010 \$	17 724 \$	17 215 \$
Éléments admissibles aux fonds propres de la catégorie 1A					
Report attribuable aux modifications de l'IAS 19	-	-	72	143	215
Participations ne donnant pas le contrôle	17	14	5	8	16
Éléments non admissibles aux fonds propres de la catégorie 1A					
Portion non admissible des parts permanentes et de ristournes	(596)	(579)	(747)	(757)	(667)
Actions privilégiées de La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. et des caisses de l'Ontario	(84)	(82)	(82)	(85)	(85)
Parts de qualification	(35)	(36)	(35)	(35)	(35)
Autres	(328)	(175)	(145)	(180)	(173)
Déductions	(3 112)	(2 300)	(2 483)	(2 482)	(2 307)
Fonds propres de la catégorie 1A	15 104	15 263	14 595	14 336	14 179
Participations ne donnant pas le contrôle	19	24	21	24	26
Fonds propres de la catégorie 1B	19	24	21	24	26
Fonds propres de la catégorie 1	15 123	15 287	14 616	14 360	14 205
Éléments admissibles aux fonds propres de la catégorie 2					
Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif	2 164	2 474	2 474	2 474	2 474
Provisions collectives admissibles	295	291	296	299	289
Parts de qualification admissibles	24	25	24	24	24
Participations ne donnant pas le contrôle	4	2	1	1	3
Déductions	(820)	(700)	(700)	(700)	(700)
Fonds propres de la catégorie 2	1 667	2 092	2 095	2 098	2 090
Total des fonds propres	16 790 \$	17 379 \$	16 711 \$	16 458 \$	16 295 \$

TABLEAU 7 – RAPPROCHEMENT DES FONDS PROPRES ET DU BILAN RÉGLEMENTAIRE COMBINÉ⁽¹⁾

Au 31 mars 2015

(en millions de dollars)	Bilan selon les états financiers combinés	Éléments exclus du périmètre de consolidation réglementaire ⁽²⁾	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Comportant	Renvois au tableau des fonds propres ⁽³⁾
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 921 \$	669 \$	1 252 \$	-	\$
Valeurs mobilières	57 054	25 125	31 929		
Participations non significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières ne dépassant pas les seuils réglementaires				39	AA
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières de la catégorie 2				700	V
Autres valeurs mobilières				31 190	
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	438	(3 007)	3 445		
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières dépassant le seuil réglementaire de 10 % des fonds propres de la catégorie 1A				84	Q
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières dépassant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				6	R
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières ne dépassant pas les seuils réglementaires				1 576	AC
Participation dans des filiales déconsolidées dépassant le seuil réglementaire de 10 % des fonds propres de la catégorie 1A				1 697	T
Participation dans des filiales déconsolidées dépassant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				125	U
Autres ajustements liés aux participations				(43)	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	14 701	(50)	14 751		
Prêts	153 225	2 909	150 316		
Participations significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières de la catégorie 2				120	V
Autres prêts				150 196	
Provisions pour pertes sur créances	(463)	(2)	(461)		
Provision collective comprise dans les fonds propres de la catégorie 2				(295)	O
Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires				(166)	
Actif net des fonds distincts	10 027	10 027			
Autres actifs					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	339	-	339		
Primes à recevoir	1 503	1 503	-		
Instruments financiers dérivés	4 706	364	4 342		
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	3 196	47	3 149		
Actifs de réassurance	1 099	1 099	-		
Terrains, bâtiments et matériel	2 120	1 074	1 046		
Goodwill	472	14	458		K
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	656	170	486		M
Actifs d'impôt différé	1 187	259	928		
Actifs d'impôt différé sauf ceux attribuables à des différences temporaires				82	J
Passifs d'impôt différé sauf ceux attribuables à des différences temporaires				(46)	P
Actifs d'impôt différé se rapportant à des différences temporaires et excédant le seuil réglementaire correspondant au panier de 15 % des fonds propres de la catégorie 1A				57	S
Actifs d'impôt différé se rapportant à des différences temporaires et n'excédant pas les seuils réglementaires				689	AB
Passifs d'impôt différé liés aux logiciels et aux autres immobilisations incorporelles				(93)	N
Autres éléments d'actifs d'impôt différé				239	
Divers	1 908	539	1 369		
Total de l'actif	254 089 \$	40 740 \$	213 349 \$		

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 7 – RAPPROCHEMENT DES FONDS PROPRES ET DU BILAN RÉGLEMENTAIRE COMBINÉ⁽¹⁾ (suite)

Au 31 mars 2015

(en millions de dollars)	Bilan selon les états financiers combinés	Éléments exclus du périmètre de consolidation réglementaire ⁽²⁾	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Comportant	Renvois au tableau des fonds propres ⁽³⁾
Passif					
Dépôts	150 437 \$	(260)\$	150 697 \$	- \$	
Autres passifs					
Acceptations	339	-	339		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 134	306	8 828		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	17 737	192	17 545		
Instruments financiers dérivés	2 137	125	2 012		
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	4 959	77	4 882		
Passifs des contrats d'assurance	27 088	27 088	-		
Passif net des fonds distincts	10 023	10 023	-		
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 928	630	2 298		
Passifs d'impôt différé	444	99	345		
Autres	5 883	1 397	4 486		
Obligations subordonnées	2 600	13	2 587		
Obligations subordonnées incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 2 qui seront éliminées progressivement				2 164	L
Titres secondaires exclus du calcul des fonds propres de la catégorie 2				423	
Total du passif	233 709	39 690	194 019		
Capitaux propres					
Capital social	4 968	-	4 968		
Parts permanentes et de ristournes				1 469	C
Parts de qualification				24	W
Parts de qualification, permanentes et de ristournes exclues du calcul des fonds propres de la catégorie 1A				601	
Parts de capital de la Fédération				2 874	B
Capital-actions	87	-	87		
Actions privilégiées incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 1A				2	C
Actions privilégiées exclues du calcul des fonds propres réglementaires				85	
Excédents non répartis	1 174	32	1 142		D
Cumul des autres éléments du résultat global	992	(29)	1 021		
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente				672	E
Gains sur instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				328	
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente (couverture JV)				20	F
Divers				1	
Réserves	12 020	-	12 020		A
Participations ne donnant pas le contrôle	1 139	1 047	92		
Parts incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 1A				17	G
Parts incluses dans le calcul des autres éléments de fonds propres de la catégorie 1				19	H
Parts incluses dans le calcul des fonds propres de la catégorie 2				4	I
Parts exclues du calcul des fonds propres réglementaires				52	
Total des capitaux propres	20 380	1 050	19 330		
Total du passif et des capitaux propres	254 089 \$	40 740 \$	213 349 \$		

⁽¹⁾ Selon le préavis « Exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres au titre du troisième pilier de Bâle III ».⁽²⁾ Comprènent les filiales d'assurance Desjardins Groupe d'assurances générales inc., Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Western Financial Group Inc., qui sont exclues du périmètre de consolidation réglementaire. Une description de leurs activités se trouve dans le rapport annuel à la section 2.2 du rapport de gestion.⁽³⁾ Se reporter au tableau 4.

TABLEAU 8 – ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾ (APR)

(en millions de dollars et en pourcentage)	Approche des notations internes		Approche standard		Total au 31 mars 2015			Actifs pondérés en fonction des risques				
	Expositions ⁽²⁾	APR	Expositions ⁽²⁾	APR	Expositions ⁽²⁾	APR	Exigence de capital ⁽³⁾	Taux de pondération moyen	T4-2014	T3-2014	T2-2014	T1-2014
Risque de crédit												
Emprunteurs souverains	- \$	- \$	843 \$	2 \$	843 \$	2 \$	- \$	- %	2 \$	2 \$	- \$	- \$
Institutions financières	-	-	5 987	1 259	5 987	1 259	101	21	1 282	1 250	1 033	1 050
Entreprises	-	-	44 203	35 037	44 203	35 037	2 803	79	34 616	33 788	36 777	35 338
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	5 549	3 413	5 549	3 413	273	62	3 367	3 408	2 470	2 412
Prêts hypothécaires	85 964	6 920	163	60	86 127	6 980	557	8	6 799	8 595	4 111	4 299
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	7 518	2 510	246	185	7 764	2 695	216	35	2 523	2 623	4 593	4 389
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles	33 238	8 322	-	-	33 238	8 322	666	25	7 971	8 060	7 413	7 410
Sous-total du risque de crédit	126 720	18 817	56 991	39 956	183 711	57 708	4 616	31	56 560	57 726	56 397	54 898
Risque de contrepartie et d'émetteur												
Emprunteurs souverains	-	-	14 899	-	14 899	-	-	-	-	-	-	-
Institutions financières	-	-	2 469	662	2 469	662	53	27	409	485	515	532
Entreprises	-	-	802	173	802	173	14	22	173	153	130	104
Titrisation	-	-	2 795	2 562	2 795	2 562	205	92	1 081	1 067	3 782	3 785
Actions	-	-	158	158	158	158	13	100	133	324	229	294
Portefeuille de négociation	-	-	1 556	594	1 556	594	48	38	424	420	385	440
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC)	-	-	-	-	-	828	66	-	767	744	697	698
Exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation	-	-	-	-	42	3	-	-	1	1	-	1
Sous-total du risque de contrepartie et d'émetteur	-	-	22 679	4 149	22 721	4 980	399	22	2 988	3 194	5 738	5 854
Autres actifs⁽⁴⁾	-	-	-	-	16 962	8 675	694	51	8 049	7 717	7 757	8 577
Facteur scalaire ⁽⁵⁾	-	1 065	-	-	-	1 065	85	-	1 028	1 147	957	955
Total du risque de crédit	126 720	18 817	79 670	44 105	223 394	72 428	5 794	32	68 625	69 784	70 849	70 284
Risque de position lié au taux d'intérêt	-	-	-	4 094	-	4 094	328	-	5 288	4 120	3 866	3 924
Risque de devise	-	-	-	110	-	110	9	-	129	74	160	182
Exigences supplémentaires liées à d'autres risques ⁽⁶⁾	-	-	-	146	-	146	12	-	69	137	32	100
Total du risque de marché	-	-	-	4 350	-	4 350	349	-	5 486	4 331	4 058	4 206
Risque opérationnel⁽⁷⁾	-	-	-	-	-	12 821	1 026	-	12 702	12 586	12 479	12 400
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le seuil	126 720 \$	18 817 \$	79 670 \$	48 455 \$	223 394 \$	89 599 \$	7 169 \$	- %	86 812 \$	86 701 \$	87 386 \$	86 890 \$
Actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge AEC⁽⁸⁾												
APR pour les fonds propres de la catégorie 1A	-	-	-	-	-	89 301	7 144	-	86 483	86 381	87 086	86 592
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	-	-	-	-	-	89 359	7 149	-	86 545	86 441	87 142	86 648
APR pour le total des fonds propres	-	-	-	-	-	89 409	7 153	-	86 637	86 530	87 225	86 732
Ajustement transitoire en fonction du seuil ⁽⁹⁾	-	-	-	-	-	6 653	532	-	10 440	8 700	5 563	3 450
Total des actifs pondérés en fonction des risques	126 720 \$	18 817 \$	79 670 \$	48 455 \$	223 394 \$	95 954 \$	7 676 \$	- %	96 923 \$	95 081 \$	92 649 \$	90 042 \$

⁽¹⁾ Un reclassement dans les expositions en cas de défaut a été effectué à partir du troisième trimestre de 2014. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

⁽²⁾ Exposition nette après l'atténuation du risque de crédit (réduction faite des provisions spécifiques selon l'approche standard, mais non selon l'approche des notations internes, conformément à la ligne directrice de l'AMF).

⁽³⁾ L'exigence de capital représente 8 % des actifs pondérés en fonction des risques.

⁽⁴⁾ Les autres actifs sont évalués à l'aide d'une méthode autre que les méthodes standard ou des notations internes. Cette rubrique comprend la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les composantes déconsolidées aux fins des fonds propres réglementaires (principalement Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc.), la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les sociétés associées ainsi que la part des autres actifs d'impôt futurs au-dessous d'un certain seuil. Ces trois éléments sont pondérés à 250 %, et la partie déduite (c'est-à-dire celle qui est au-dessus d'un certain seuil) est pondérée à 0 %. Cette catégorie exclut la charge AEC et les exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation qui sont divulguées dans la section portant sur le risque de crédit de contrepartie et d'émetteur.

⁽⁵⁾ Le facteur scalaire correspond à un calibrage de 6 % des actifs à risque évalués selon l'approche des notations internes pour les expositions de crédit conformément à la section 1.3 de la ligne directrice de l'AMF.

⁽⁶⁾ Les autres risques comprennent le risque de position lié aux titres de propriété, le risque lié aux produits de base et le risque lié aux expositions sur les options.

⁽⁷⁾ L'approche indicateur de base a été utilisée pour évaluer le risque opérationnel.

⁽⁸⁾ Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils sont respectivement de 64 %, de 71 % et de 77 %.

⁽⁹⁾ Comme l'exige la section 1.6 de la ligne directrice de l'AMF. En 2014, le seuil est présenté pour tenir compte des actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour l'AEC pour les fonds propres de la catégorie 1A.

TABLEAU 9 - ÉVOLUTION DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le					
	31 mars 2015			31 décembre 2014		
	Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur	Risque de contrepartie et d'émetteur	Total	Risque de crédit autre que le risque de contrepartie et d'émetteur	Risque de contrepartie et d'émetteur	Total
Risque de crédit						
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période	65 637 \$	2 658 \$	68 295 \$	66 590 \$	2 874 \$	69 464 \$
Taille du portefeuille ⁽²⁾	2 071	545	2 616	945	(257)	688
Qualité du portefeuille ⁽³⁾	438	1 398	1 836	(56)	11	(45)
Mise à jour des modèles ⁽⁴⁾	-	-	-	(1 896)	-	(1 896)
Méthodes et politiques ⁽⁵⁾	(336)	69	(267)	-	-	-
Acquisitions et cessions	(534)	-	(534)	-	-	-
Variation des taux de change	169	14	183	54	4	58
Autres	3	(2)	1	-	26	26
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	1 811	2 024	3 835	(953)	(216)	(1 169)
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	67 448 \$	4 682 \$	72 130 \$	65 637 \$	2 658 \$	68 295 \$
Pour les périodes de trois mois terminées le						
				31 mars 2015	31 décembre 2014	
Risque de marché						
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période				5 486 \$	4 331 \$	
Variation des niveaux de risques ⁽⁶⁾				(1 136)	1 155	
Mise à jour des modèles ⁽⁴⁾				-	-	
Méthodes et politiques ⁽⁵⁾				-	-	
Acquisitions et cessions				-	-	
Variations des taux de change				-	-	
Autres				-	-	
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques	(1 136)				1 155	
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	4 350 \$				5 486 \$	
Risque opérationnel						
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période				12 702 \$	12 586 \$	
Revenus générés				117	116	
Acquisitions et cessions				2	-	
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques				119	116	
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	12 821 \$				12 702 \$	
Ajustement transitoire en fonction du seuil						
Actifs pondérés en fonction des risques au début de la période				10 440 \$	8 700 \$	
Taille du portefeuille ⁽²⁾				(445)	69	
Qualité du portefeuille ⁽³⁾				883	(837)	
Mise à jour des modèles ⁽⁴⁾				-	2 592	
Méthodes et politiques ⁽⁵⁾				(3 569)	-	
Acquisitions et cessions				(654)	-	
Variation des taux de change				(2)	(84)	
Autres				-	-	
Total des variations des actifs pondérés en fonction des risques				(3 787)	1 740	
Actifs pondérés en fonction des risques à la fin de la période	6 653 \$				10 440 \$	

(1) Les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés pour tenir compte des dispositions transitoires pour l'AEC pour les fonds propres de la catégorie 1A.

(2) Concerne la hausse ou la baisse des expositions sous-jacentes.

(3) Concerne la variation des facteurs d'atténuation du risque et de la qualité des portefeuilles.

(4) Concerne l'évolution des modèles et des paramètres de risque.

(5) Concernent les changements réglementaires et l'évolution de la méthode de calcul du capital réglementaire.

(6) Concerne la variation des niveaux de risque et la fluctuation du taux de change, qui est considérée comme non matérielle.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES

Expositions utilisées

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 31 mars 2015							Au 31 décembre 2014						
	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	APR en pourcentage de l'ECD			APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾		
			ECD	APR	PA				ECD	APR	PA			
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement														
Excellent	0,05 %	14,03 %	23 984 \$	468 \$	2,06 %	1,7 \$	2,15 %	0,05 %	14,03 %	23 972 \$	466 \$	2,06 %	1,7 \$	2,15 %
Très faible	0,10	13,67	20 638	673	3,44	2,8	3,61	0,10	13,67	20 908	679	3,44	2,9	3,61
Faible	0,23	13,22	16 593	981	6,24	5,1	6,62	0,23	13,22	16 545	973	6,24	5,0	6,62
Moyen faible	0,52	12,84	10 150	1 047	10,90	6,8	11,74	0,52	12,84	9 846	1 014	10,90	6,6	11,74
Moyen	1,11	12,94	4 509	783	18,43	6,5	20,22	1,11	12,94	4 448	773	18,43	6,4	20,22
Moyen élevé	2,42	12,82	2 811	792	29,81	8,7	33,69	2,42	12,82	2 789	784	29,81	8,7	33,69
Élevé	5,45	12,70	1 211	534	46,35	8,5	55,01	5,45	12,70	1 210	529	46,35	8,4	55,01
Très élevé	20,95	12,31	952	668	74,04	24,7	106,27	20,95	12,31	949	663	74,04	24,4	106,27
Défaut	100,00	11,32	515	658	132,67	12,4	165,71	100,00	11,32	444	555	132,67	11,7	165,71
Total	1,17	13,47	81 363	6 604	8,41	77,2	9,58	1,17	13,47	81 111	6 436	8,41	75,8	9,58
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)														
Excellent	0,16	80,38	1 224	93	8,21	1,7	10,04	0,16	80,38	1 289	100	8,21	1,9	10,04
Très faible	0,26	73,61	1 072	106	10,70	2,2	13,31	0,26	73,61	1 111	112	10,70	2,3	13,31
Faible	0,42	74,36	1 158	173	15,79	3,8	19,93	0,42	74,36	1 193	178	15,79	3,9	19,93
Moyen faible	0,84	80,69	1 674	458	29,15	11,6	37,86	0,84	80,69	1 667	459	29,15	11,6	37,86
Moyen	1,53	80,83	1 824	779	45,42	22,6	60,98	1,53	80,83	1 821	780	45,42	22,7	60,98
Moyen élevé	2,93	72,58	1 911	1 170	64,98	40,6	91,54	2,93	72,58	1 935	1 186	64,98	41,1	91,54
Élevé	5,84	62,39	471	395	88,92	17,2	134,42	5,84	62,39	482	405	88,92	17,6	134,42
Très élevé	21,71	53,08	505	726	152,25	58,3	296,35	21,71	53,08	523	751	152,25	60,3	296,35
Défaut	100,00	54,55	76	429	591,78	10,9	778,83	100,00	54,55	67	372	591,78	10,0	778,83
Total	3,14	75,11	9 915	4 329	45,63	168,9	66,86	3,14	75,11	10 088	4 343	45,63	171,4	66,86
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail														
Excellent	0,05	41,98	352	24	6,92	0,1	7,20	0,05	41,98	363	24	6,92	0,1	7,20
Très faible	0,10	36,91	921	85	9,75	0,3	10,21	0,10	36,91	950	87	9,75	0,4	10,21
Faible	0,23	32,95	1 415	203	15,16	1,0	16,07	0,23	32,95	1 427	204	15,16	1,0	16,07
Moyen faible	0,53	31,71	1 387	302	23,52	2,1	25,42	0,53	31,71	1 376	305	23,52	2,1	25,42
Moyen	1,07	36,21	988	335	37,20	3,2	41,36	1,07	36,21	937	329	37,20	3,1	41,36
Moyen élevé	1,91	45,81	1 413	786	59,21	10,9	68,84	1,91	45,81	1 314	734	59,21	10,1	68,84
Élevé	5,06	45,68	511	335	71,07	10,8	98,03	5,06	45,68	522	350	71,07	11,3	98,03
Très élevé	20,78	33,05	311	230	77,24	20,4	158,09	20,78	33,05	303	221	77,24	19,6	158,09
Défaut	100,00	59,87	48	174	409,28	18,3	892,08	100,00	59,87	36	138	409,28	13,8	892,08
Total	2,38	37,51	7 346	2 474	35,08	67,1	45,71	2,38	37,51	7 228	2 392	35,08	61,5	45,71
Total général	1,46 %	21,55 %	98 623 \$	13 407 \$	14,18 %	313,2 \$	18,10 %	1,46 %	21,55 %	98 427 \$	13 171 \$	14,18 %	308,7 \$	18,10 %

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES (suite)

Expositions utilisées

(en millions de dollars et en pourcentage)

Au 30 septembre 2014

	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD		APR en pourcentage de l'ECD		APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
			ECD	APR	PA	
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement						
Excellent	0,05 %	18,00 %	21 976 \$	548 \$	2,64 %	2,0 \$
Très faible	0,14	17,42	21 003	1 157	5,84	6,6
Faible	0,22	16,04	16 981	1 173	7,32	7,76
Moyen faible	0,50	15,40	10 540	1 265	12,73	8,1
Moyen	1,07	15,39	4 810	971	21,39	23,45
Moyen élevé	2,63	17,30	2 331	892	40,59	9,8
Élevé	5,14	15,02	1 288	646	53,15	9,9
Très élevé	20,72	14,27	919	743	85,67	27,2
Défaut	100,00	13,31	347	496	151,42	12,1
Total	1,06	16,80	80 195	7 891	10,43	89,6
						11,83
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)						
Excellent	0,16	72,98	1 246	77	6,58	1,4
Très faible	0,25	73,48	1 107	98	9,38	2,0
Faible	0,42	73,73	1 187	162	14,42	3,5
Moyen faible	0,84	70,67	1 671	389	24,67	9,8
Moyen	1,52	68,47	1 806	648	38,04	18,8
Moyen élevé	2,90	67,74	1 923	1 091	60,21	37,8
Élevé	5,73	68,55	488	446	96,72	19,2
Très élevé	21,26	68,17	514	941	193,99	74,5
Défaut	100,00	69,07	61	442	776,91	8,2
Total	3,05	70,43	10 003	4 294	45,51	175,2
						67,40
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail						
Excellent	0,05	46,58	330	23	7,48	0,1
Très faible	0,10	39,64	897	92	10,90	0,4
Faible	0,23	35,83	1 396	218	16,58	1,1
Moyen faible	0,54	34,35	1 349	332	26,09	2,3
Moyen	1,03	37,56	952	339	37,81	3,2
Moyen élevé	1,90	45,48	1 230	681	58,55	9,4
Élevé	4,67	46,61	601	407	71,92	12,2
Très élevé	20,09	33,81	284	210	78,16	18,3
Défaut	100,00	65,94	29	144	519,57	10,5
Total	2,25	39,40	7 068	2 446	36,68	57,5
Total général	1,35 %	23,96 %	97 266 \$	14 631 \$	15,95 %	322,3 \$
						20,09 %

⁽¹⁾ Le montant d'actifs pondérés en fonction des risques ajustés pour des pertes anticipées et en pourcentage de l'exposition en cas de défaut est calculé comme suit : (APR + 12,5 X PA) / ECD.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTIFICATIONS INTERNES (suite)

Expositions inutilisées et hors bilan

	Au 31 mars 2015										Au 31 décembre 2014									
	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾		
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement																				
Excellent	0,05 %	16,93 %	5 744 \$	1 908 \$	33,23 %	46 \$	2,48 %	0,2 \$	2,59 %	0,05 %	16,93 %	5 553 \$	1 847 \$	33,23 %	43 \$	2,48 %	0,2 \$	2,59 %		
Très faible	0,10	17,66	4 150	1 384	33,40	59	4,45	0,2	4,67	0,10	17,66	4 088	1 365	33,40	57	4,45	0,2	4,67		
Faible	0,23	18,69	2 307	774	33,59	66	8,82	0,3	9,36	0,23	18,69	2 255	757	33,59	65	8,82	0,3	9,36		
Moyen faible	0,52	20,00	957	323	33,86	53	16,99	0,3	18,29	0,52	20,00	914	309	33,86	50	16,99	0,3	18,29		
Moyen	1,11	20,19	374	127	33,88	35	28,74	0,3	31,54	1,11	20,19	364	123	33,88	33	28,74	0,3	31,54		
Moyen élevé	2,42	21,24	179	61	34,05	29	49,39	0,3	55,81	2,42	21,24	184	63	34,05	29	49,39	0,3	55,81		
Élevé	5,45	24,78	42	14	34,51	13	90,41	0,2	107,29	5,45	24,78	41	14	34,51	12	90,41	0,2	107,29		
Très élevé	20,94	26,51	28	10	34,79	15	159,40	0,7	228,79	20,94	26,51	26	9	34,79	13	159,40	0,5	228,79		
Total	0,25	17,85	13 781	4 601	33,42	316	7,12	2,5	7,77	0,25	17,85	13 425	4 487	33,42	302	7,12	2,3	7,77		
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)																				
Excellent	0,19	81,09	18 135	12 876	70,99	1 114	9,15	21,2	11,20	0,19	81,09	17 917	12 720	70,99	1 098	9,15	20,9	11,20		
Très faible	0,31	78,73	4 790	3 472	72,41	431	13,06	9,1	16,31	0,31	78,73	4 753	3 442	72,41	424	13,06	8,9	16,31		
Faible	0,49	80,54	3 269	2 397	73,06	441	19,31	10,0	24,49	0,49	80,54	3 174	2 319	73,06	422	19,31	9,6	24,49		
Moyen faible	0,88	83,87	2 895	1 958	67,69	577	31,19	14,7	40,57	0,88	83,87	2 769	1 874	67,69	552	31,19	14,1	40,57		
Moyen	1,54	81,72	2 279	1 234	54,15	536	46,05	15,6	61,85	1,54	81,72	2 228	1 206	54,15	524	46,05	15,2	61,85		
Moyen élevé	2,93	72,84	3 048	1 293	42,65	798	65,22	27,7	91,89	2,93	72,84	1 890	806	42,65	496	65,22	17,2	91,89		
Élevé	5,86	62,70	272	65	23,64	55	89,55	2,4	135,44	5,86	62,70	320	76	23,64	64	89,55	2,8	135,44		
Très élevé	21,84	54,84	209	28	12,67	41	157,67	3,3	307,55	21,84	54,84	255	32	12,67	48	157,67	3,9	307,55		
Total	0,52	80,55	34 897	23 323	67,48	3 993	17,11	104,0	22,26	0,52	80,55	33 306	22 475	67,48	3 628	17,11	92,6	22,26		
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail																				
Excellent	0,06	42,56	127	47	36,21	5	8,09	-	8,48	0,06	42,56	129	47	36,21	4	8,09	-	8,48		
Très faible	0,11	40,32	149	52	35,00	6	11,69	-	12,30	0,11	40,32	148	51	35,00	6	11,69	-	12,30		
Faible	0,25	41,89	109	37	33,60	7	20,98	-	22,30	0,25	41,89	107	36	33,60	7	20,98	-	22,30		
Moyen faible	0,61	52,04	63	21	33,71	9	44,28	0,2	48,27	0,61	52,04	57	19	33,71	8	44,28	0,1	48,27		
Moyen	1,34	47,82	27	10	34,00	6	57,98	0,1	66,06	1,34	47,82	24	8	34,00	3	57,98	0,1	66,06		
Moyen élevé	2,89	41,32	11	4	34,88	2	60,78	-	75,71	2,89	41,32	9	3	34,88	2	60,78	-	75,71		
Élevé	6,44	41,98	3	1	33,16	1	67,58	-	101,27	6,44	41,98	2	1	33,16	-	67,58	-	101,27		
Très élevé	22,50	54,29	1	-	35,91	-	134,31	-	286,99	22,50	54,29	1	1	35,91	1	134,31	0,1	286,99		
Total	0,39	43,08	490	172	34,80	36	20,25	0,3	22,59	0,39	43,08	476	166	34,80	31	20,25	0,3	22,59		
Total général	0,48 %	69,95 %	49 168 \$	28 096 \$	57,47 %	4 345 \$	15,48 %	106,8 \$	0,20 %	0,48 %	69,95 %	47 207 \$	27 128 \$	57,47 %	3 961 \$	15,48 %	95,2 \$	0,20 %		

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 10 – DÉTAIL DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT SOUMIS À L'APPROCHE DES NOTIFICATIONS INTERNES (suite)

Expositions inutilisées et hors bilan

(en millions de dollars et en pourcentage)

Au 30 septembre 2014

	Moyenne des PD pondérée par l'ECD	Moyenne des PCD pondérée par l'ECD	Montant notionnel des engagements inutilisés	ECD	ECD en pourcentage du notionnel	APR	APR en pourcentage de l'ECD	PA	APR ajustés en fonction des PA, en pourcentage de l'ECD ⁽¹⁾
Expositions liées à des créances hypothécaires au logement									
Excellent	0,05 %	21,30 %	5 088 \$	3 016 \$	59,27 %	89 \$	3,13 %	0,3 \$	3,26 %
Très faible	0,10	21,93	4 059	2 400	59,12	125	5,52	0,5	5,80
Faible	0,22	22,91	2 328	1 373	58,98	135	10,46	0,7	11,09
Moyen faible	0,50	24,27	970	571	58,84	108	20,05	0,7	21,57
Moyen	1,07	24,63	395	232	58,72	75	34,22	0,6	37,51
Moyen élevé	2,31	25,33	193	113	58,57	61	57,26	0,7	64,58
Élevé	5,13	28,87	46	27	58,39	26	102,13	0,4	120,64
Très élevé	20,72	30,17	24	14	58,38	24	181,05	0,9	259,18
Total	0,25	22,20	13 103	7 746	59,11	643	8,80	4,8	9,57
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles (ERCDE)									
Excellent	0,18	101,23	17 476	9 336	53,43	931	10,57	17,5	12,91
Très faible	0,26	84,27	4 760	2 519	52,91	273	11,50	5,6	14,28
Faible	0,45	85,18	3 228	1 788	55,39	314	18,59	7,0	23,48
Moyen faible	0,86	83,48	2 819	1 559	55,31	445	30,24	11,3	39,27
Moyen	1,53	83,09	2 242	1 224	54,62	537	46,45	15,6	62,34
Moyen élevé	2,90	84,64	1 837	979	53,27	694	75,24	23,9	105,91
Élevé	5,70	81,69	288	166	57,44	179	114,64	7,7	172,81
Très élevé	21,24	74,04	221	198	89,34	393	210,61	31,1	407,18
Total	0,81	93,01	32 871	17 769	54,06	3 766	22,46	119,7	30,88
Autres expositions sur la clientèle de détail, à l'exception des PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail									
Excellent	0,05	52,09	122	71	58,62	5	7,70	-	8,02
Très faible	0,10	54,67	154	91	59,47	13	14,50	0,1	15,19
Faible	0,25	56,44	105	63	59,45	17	28,21	0,1	29,99
Moyen faible	0,60	65,04	55	33	59,17	17	54,99	0,1	59,91
Moyen	1,32	63,14	24	14	59,23	10	76,08	0,1	86,55
Moyen élevé	2,87	58,09	10	6	57,77	5	85,36	0,1	106,21
Élevé	5,07	51,41	9	5	53,59	3	80,36	0,1	112,29
Très élevé	21,67	66,00	1	1	59,87	1	160,97	0,1	339,75
Total	0,44	56,08	480	284	59,07	71	26,53	0,7	29,80
Total général	0,63 %	71,34 %	46 454 \$	25 799 \$	55,54 %	4 480 \$	18,41 %	125,2 \$	0,24 %

⁽¹⁾ Le montant d'actifs pondérés en fonction des risques ajustés pour des pertes anticipées et en pourcentage de l'exposition en cas de défaut est calculé comme suit : (APR + 12,5 X PA) / ECD.

GESTION DES RISQUES

TABLEAU 11 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR PRODUITS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2015						Au 31 décembre 2014					
	Total		Prêts garantis et/ou assurés ⁽¹⁾		Prêts douteux bruts		Total		Prêts garantis et/ou assurés ⁽¹⁾		Prêts douteux bruts	
	Mouvement Desjardins											
Prêts hypothécaires résidentiels	97 936 \$	63,9 %	33 280 \$	75,6 %	157 \$	30,2 %	97 512 \$	64,6 %	33 612 \$	76,6 %	148 \$	29,0 %
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 627	13,5	3 981	9,1	104	20,0	20 495	13,6	3 992	9,1	87	17,0
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	34 662	22,6	6 717	15,3	259	49,8	32 903	21,8	6 255	14,3	276	54,0
Total	153 225 \$	100,0 %	43 978 \$	100,0 %	520 \$	100,0 %	150 910 \$	100,0 %	43 859 \$	100,0 %	511 \$	100,0 %

Mouvement Desjardins	Au 30 septembre 2014						Au 30 juin 2014					
	Prêts hypothécaires résidentiels	64,6 %	28 570 \$	72,2 %	133 \$	27,5 %	94 790 \$	64,7 %	29 134 \$	72,5 %	132 \$	27,7 %
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 379	13,7	3 866	9,8	74	15,4	20 095	13,7	3 982	9,9	74	15,5
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	32 354	21,7	7 142	18,0	275	57,1	31 734	21,6	7 049	17,6	271	56,8
Total	149 108 \$	100,0 %	39 578 \$	100,0 %	482 \$	100,0 %	146 619 \$	100,0 %	40 165 \$	100,0 %	477 \$	100,0 %

Mouvement Desjardins	Au 31 mars 2014					
	92 227 \$	64,5 %	28 679 \$	72,1 %	128 \$	27,0 %
Prêts hypothécaires résidentiels						
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	19 591	13,7	4 025	10,1	80	16,8
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	31 232	21,8	7 076	17,8	267	56,2
Total	143 050 \$	100,0 %	39 780 \$	100,0 %	475 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Prêts qui incluent une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur public ou d'un gouvernement, excluant les assureurs privés.

TABLEAU 12 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR ENTITÉS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2015		Au 31 décembre 2014		Au 30 septembre 2014		Au 30 juin 2014		Au 31 mars 2014	
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Mouvement Desjardins										
Réseau des caisses	128 308 \$	83,7 %	127 525 \$	84,5 %	126 021 \$	84,6 %	124 225 \$	84,6 %	121 505 \$	85,0 %
Services de cartes et Monétique	12 218	8,0	12 192	8,1	11 883	8,0	11 371	7,8	10 603	7,4
Caisse centrale Desjardins	9 411	6,1	7 958	5,3	7 800	5,2	7 575	5,2	7 506	5,2
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie	3 028	2,0	3 034	2,0	3 185	2,1	3 226	2,2	3 233	2,3
Autres entités	260	0,2	201	0,1	219	0,1	222	0,2	203	0,1
Total	153 225 \$	100,0 %	150 910 \$	100,0 %	149 108 \$	100,0 %	146 619 \$	100,0 %	143 050 \$	100,0 %

TABLEAU 13 – PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS⁽¹⁾Réseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2015						Au 31 décembre 2014					
	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total				
Québec	26 314 \$ 97,0 %	47 774 \$ 96,6 %	6 895 \$ 94,9 %	80 983 \$ 96,5 %	26 718 \$ 97,1 %	47 204 \$ 96,6 %	6 881 \$ 94,9 %	80 803 \$ 96,6 %				
Ontario	732 2,7	1 434 2,9	322 4,4	2 488 3,0	743 2,7	1 368 2,8	323 4,5	2 434 2,9				
Autres ⁽⁶⁾	82 0,3	247 0,5	49 0,7	378 0,5	55 0,2	293 0,6	51 0,6	399 0,5				
Toutes les régions	27 128 \$ 100,0 %	49 455 \$ 100,0 %	7 266 \$ 100,0 %	83 849 \$ 100,0 %	27 516 \$ 100,0 %	48 865 \$ 100,0 %	7 255 \$ 100,0 %	83 636 \$ 100,0 %				

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2014						Au 30 juin 2014					
	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total				
Québec	26 518 \$ 97,1 %	46 509 \$ 96,6 %	6 915 \$ 94,7 %	79 942 \$ 96,6 %	27 210 \$ 97,2 %	44 622 \$ 96,6 %	6 879 \$ 94,9 %	78 711 \$ 96,6 %				
Ontario	710 2,6	1 348 2,8	325 4,5	2 383 2,9	728 2,6	1 293 2,8	313 4,3	2 334 2,9				
Autres ⁽⁶⁾	82 0,3	289 0,6	55 0,8	426 0,5	56 0,2	278 0,6	57 0,8	391 0,5				
Toutes les régions	27 310 \$ 100,0 %	48 146 \$ 100,0 %	7 295 \$ 100,0 %	82 751 \$ 100,0 %	27 994 \$ 100,0 %	46 193 \$ 100,0 %	7 249 \$ 100,0 %	81 436 \$ 100,0 %				

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2014					
	Prêts garantis et/ou assurés ⁽³⁾	Prêts non assurés ⁽⁴⁾	Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾	Total		
Québec	26 694 \$ 97,1 %	42 852 \$ 96,6 %	6 929 \$ 95,1 %	76 475 \$ 96,7 %		
Ontario	701 2,6	1 206 2,7	298 4,1	2 204 2,8		
Autres ⁽⁶⁾	76 0,3	294 0,7	61 0,8	431 0,5		
Toutes les régions	27 471 \$ 100,0 %	44 352 \$ 100,0 %	7 288 \$ 100,0 %	79 110 \$ 100,0 %		

⁽¹⁾ Désigne tous les prêts aux particuliers pour lesquels un immeuble de quatre logements ou moins est fourni en garantie. Les prêts hypothécaires résidentiels relatifs à des immeubles de quatre logements ou moins détenus ailleurs que dans le réseau des caisses du Québec et de l'Ontario totalisaient 159 M\$ au 31 mars 2015. Ils totalisaient respectivement 154 M\$, 164 M\$, 246 M\$ et 209 M\$ aux trimestres de décembre 2014, septembre 2014, de juin 2014 et de mars 2014.

⁽²⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas légalement soumises aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance dépôts.

⁽³⁾ Prêts à terme hypothécaires et portion amortie des marges de crédit hypothécaires pour lesquels le Mouvement Desjardins détient une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur hypothécaire (public ou privé) ou d'un gouvernement.

⁽⁴⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels, y compris la portion amortie conventionnelle des marges de crédit hypothécaires et les prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁵⁾ Portion non amortie des marges de crédit hypothécaires et des marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁶⁾ Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

TABLEAU 14 – RATIO PRÊT-VALEUR (RPV) MOYEN DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS NON ASSURÉS ET OCTROYÉS AU COURS DU TRIMESTRE

Réseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽¹⁾

(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	Au 31 mars 2015			Au 31 décembre 2014			Au 30 septembre 2014		
	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré
Québec	66,9 %	70,6 %	69,5 %	67,4 %	70,8 %	69,8 %	66,0 %	71,1 %	69,8 %
Ontario	69,6	69,5	69,5	67,5	71,0	69,9	70,2	71,9	71,3
Autres ⁽⁴⁾	81,8	69,4	76,0	75,1	69,3	71,4	70,4	71,2	71,0
Toutes les régions	67,1	70,6	69,5	67,4	70,8	69,8	66,1	71,1	69,8

(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	Au 30 juin 2014			Au 31 mars 2014		
	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré
Québec	66,6 %	70,9 %	69,4 %	66,4 %	66,9 %	66,8 %
Ontario	70,7	70,2	70,4	67,6	69,8	69,2
Autres ⁽⁴⁾	68,0	71,3	69,9	73,1	70,1	71,4
Toutes les régions	66,7	70,8	69,5	66,4	67,0	66,8

⁽¹⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas légalement soumises aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance-dépôts.⁽²⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels et prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽³⁾ Marges de crédit hypothécaires y compris les prêts liés amortis et les marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽⁴⁾ Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

TABLEAU 15 – PÉRIODE D'AMORTISSEMENT RÉSIDUEL DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS AUX PARTICULIERS

Réseau des caisses du Québec et de l'Ontario⁽¹⁾

(en millions de dollars de prêts bruts et en pourcentage du total par catégories d'amortissement restant)	Total des prêts amortis									
	Au 31 mars 2015		Au 31 décembre 2014		Au 30 septembre 2014		Au 30 juin 2014		Au 31 mars 2014	
0 à 10 ans	2 397 \$	3,1 %	2 402 \$	3,1 %	2 370 \$	3,1 %	2 300 \$	3,1 %	2 219 \$	3,1 %
10 à 20 ans	15 182	19,8	15 146	19,8	15 044	19,9	14 831	20,0	14 554	20,3
20 à 25 ans	47 309	61,9	46 857	61,4	45 777	60,7	44 482	60,0	41 998	58,4
25 à 30 ans	8 119	10,6	8 240	10,8	8 334	11,0	8 413	11,3	8 585	12,0
30 à 35 ans	3 097	4,0	3 248	4,3	3 438	4,6	3 659	4,9	3 945	5,5
35 ans ou plus	479	0,6	488	0,6	493	0,7	502	0,7	522	0,7
Tous les amortissements	76 583 \$	100,0 %	76 381 \$	100,0 %	75 456 \$	100,0 %	74 187 \$	100,0 %	71 823 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Les caisses de l'Ontario ne sont pas assujetties aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de la Société ontarienne d'assurance-dépôts.

TABLEAU 16 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF (EXPOSITIONS EN CAS DE DÉFAUT [ECD])

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015					Au 31 décembre 2014				
	Catégories d'exposition ⁽²⁾					Catégories d'exposition ⁽²⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾
Approche standard										
Emprunteurs souverains	15 165 \$	511 \$	962 \$	16 638 \$	15 742 \$	14 385 \$	965 \$	57 \$	15 407 \$	15 369 \$
Institutions financières	4 882	2 005	5 630	12 517	8 456	4 331	2 182	5 077	11 590	7 987
Entreprises	41 121	3 708	962	45 791	45 005	39 934	4 437	878	45 249	44 431
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁵⁾	5 551	22	24	5 597	5 549	5 519	24	24	5 567	5 518
Prêts hypothécaires	163	-	-	163	163	161	-	-	161	161
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 768	5	-	1 773	246	1 707	3	-	1 710	133
Titrisation	1 602	1 193	-	2 795	2 795	1 667	1 193	-	2 860	2 860
Actions	158	-	-	158	158	133	-	-	133	133
Portefeuille de négociation	-	-	31 324	31 324	1 556	-	-	23 558	23 558	1 224
Approche des notations internes										
Prêts hypothécaires ⁽⁶⁾	81 363	4 601	-	85 964	85 964	81 111	4 487	-	85 598	85 598
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	9 915	23 323	-	33 238	33 238	10 088	22 475	-	32 563	32 563
Autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁶⁾	7 346	168	4	7 518	7 518	7 228	162	4	7 394	7 394
Total	169 034 \$	35 536 \$	38 906 \$	243 476 \$	206 390 \$	166 264 \$	35 928 \$	29 598 \$	231 790 \$	203 371 \$

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2014					Au 30 juin 2014				
	Catégories d'exposition ⁽²⁾					Catégories d'exposition ⁽²⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾
Approche standard										
Emprunteurs souverains	13 938 \$	1 010 \$	766 \$	15 714 \$	15 031 \$	14 306 \$	635 \$	472 \$	15 413 \$	15 128 \$
Institutions financières	4 621	2 136	5 064	11 821	8 266	4 602	2 023	5 695	12 320	7 735
Entreprises	38 826	4 480	873	44 179	43 405	43 144	4 256	1 024	48 424	47 319
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁵⁾	5 591	24	24	5 639	5 590	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Prêts hypothécaires	168	-	-	168	168	184	-	-	184	184
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	1 760	-	-	1 760	141	5 014	666	32	5 712	3 980
Titrisation	1 708	1 193	-	2 901	2 901	1 684	-	-	1 684	1 684
Actions	324	-	-	324	324	229	-	-	229	229
Portefeuille de négociation	-	-	20 952	20 952	1 183	-	-	16 498	16 498	1 241
Approche des notations internes										
Prêts hypothécaires ⁽⁶⁾	80 195	7 746	-	87 941	87 941	44 812	7 441	-	52 253	52 253
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	10 003	17 769	-	27 772	27 772	9 798	17 596	6	27 400	27 400
Autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁶⁾	7 068	278	6	7 352	7 352	38 384	293	-	38 677	38 677
Total	164 202 \$	34 636 \$	27 685 \$	226 523 \$	200 074 \$	162 157 \$	32 910 \$	23 727 \$	218 794 \$	195 830 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 16 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF (EXPOSITIONS EN CAS DE DÉFAUT [ECD]) (suite)

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2014				
	Catégories d'exposition ⁽²⁾				
	Expositions utilisées	Expositions inutilisées	Expositions hors bilan ⁽³⁾	Total	Expositions nettes ⁽⁴⁾
Approche standard					
Emprunteurs souverains	15 294 \$	646 \$	18 \$	15 958 \$	15 951 \$
Institutions financières	4 712	1 994	6 710	13 416	7 912
Entreprises	41 877	3 837	1 263	46 977	45 648
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁵⁾	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Prêts hypothécaires	210	-	-	210	210
Autres expositions sur la clientèle de détail	4 920	642	32	5 594	3 909
Titrisation	1 672	-	-	1 672	1 672
Actions	294	-	-	294	294
Portefeuille de négociation	-	-	22 599	22 599	1 557
Approche des notations internes					
Prêts hypothécaires ⁽⁶⁾	44 322	7 102	-	51 424	51 424
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail	9 588	17 506	6	27 100	27 100
Autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁶⁾	36 568	261	-	36 829	36 829
Total	159 457 \$	31 988 \$	30 628 \$	222 073 \$	192 506 \$

⁽¹⁾ Un reclassement dans les expositions en cas de défaut a été effectué à partir du troisième trimestre de 2014. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

⁽²⁾ La définition des catégories d'exposition liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

⁽³⁾ Incluent les transactions assimilables à des pensions, les dérivés de gré à gré et les autres expositions hors bilan.

⁽⁴⁾ Après l'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC), y compris des sûretés, des garanties et des dérivés de crédit.

⁽⁵⁾ Avant le 30 septembre 2014, les expositions sur les PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail étaient incluses dans la catégorie « Autres expositions » sur la clientèle de détail.

⁽⁶⁾ Depuis le troisième trimestre de 2014, les expositions liées à des prêts hypothécaires qui étaient incluses dans la catégorie « Autres expositions sur la clientèle de détail » sont considérées dans la catégorie « Prêts hypothécaires ».

TABLEAU 17 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽²⁾ ET PAR TRANCHES DE RISQUE (APPROCHE STANDARD)⁽³⁾

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015								Au 31 décembre 2014							
	Tranches de risque								Tranches de risque							
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total
Emprunteurs souverains	16 634 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	16 638 \$	15 401 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	- \$	15 407 \$
Institutions financières	-	11 840	-	3	-	674	-	12 517	-	11 071	-	-	-	519	-	11 590
Entreprises	-	1 233	-	406	-	43 701	451	45 791	-	1 224	-	73	-	43 635	317	45 249
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁴⁾	-	-	-	-	3 864	1 669	64	5 597	-	-	-	3 793	1 710	64	5 567	
Prêts hypothécaires	-	-	159	-	-	4	-	163	-	-	154	-	-	7	-	161
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	-	-	-	-	1 773	-	-	1 773	-	-	-	1 710	-	-	1 710	
Titrisation	-	401	-	-	-	828	1 566	2 795	-	2 454	-	-	-	208	198	2 860
Actions	-	-	-	-	-	158	-	158	-	-	-	-	-	133	-	133
Portefeuille de négociation	5 173	17 570	-	1 076	-	7 504	1	31 324	4 319	11 110	-	1 012	-	7 117	-	23 558
Total	21 807 \$	31 044 \$	159 \$	1 485 \$	5 637 \$	54 542 \$	2 082 \$	116 756 \$	19 720 \$	25 859 \$	154 \$	1 085 \$	5 503 \$	53 335 \$	579 \$	106 235 \$

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2014								Au 30 juin 2014							
	Tranches de risque								Tranches de risque							
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total
Emprunteurs souverains	15 709 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	- \$	15 715 \$	15 413 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	15 413 \$
Institutions financières	-	11 314	-	-	-	506	1	11 821	-	12 320	-	-	-	-	-	12 320
Entreprises	-	1 130	-	33	-	42 760	326	44 249	-	969	-	184	-	47 001	347	48 501
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail ⁽⁴⁾	-	-	-	-	3 829	1 765	68	5 662	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	-
Prêts hypothécaires	-	-	164	-	-	4	-	168	-	-	180	-	-	4	-	184
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	-	-	-	-	1 759	1	-	1 760	-	-	-	5 674	28	32	5 734	
Titrisation	-	2 494	-	-	-	204	203	2 901	-	-	-	-	-	774	910	1 684
Actions	-	-	-	-	-	324	-	324	-	-	-	-	-	229	-	229
Portefeuille de négociation	4 593	9 964	-	-	-	6 395	-	20 952	4 111	8 717	-	54	-	3 616	-	16 498
Total	20 302 \$	24 902 \$	164 \$	33 \$	5 588 \$	51 965 \$	598 \$	103 552 \$	19 524 \$	22 006 \$	180 \$	238 \$	5 674 \$	51 652 \$	1 289 \$	100 563 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

TABLEAU 17 – EXPOSITIONS⁽¹⁾ PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽²⁾ ET PAR TRANCHES DE RISQUE (APPROCHE STANDARD)⁽³⁾ (suite)

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2014							
	Tranches de risque							
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	Autres	Total
Emprunteurs souverains	15 958 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	15 958 \$
Institutions financières	-	13 416	-	-	-	-	-	13 416
Entreprises	-	1 148	-	105	-	45 452	348	47 053
PME assimilées aux autres								
expositions sur la clientèle de détail ⁽⁴⁾	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Prêts hypothécaires	-	-	207	-	-	3	-	210
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	5 558	27	32	5 617
Titrisation	-	-	-	-	-	770	902	1 672
Actions	-	-	-	-	-	294	-	294
Portefeuille de négociation	5 420	14 381	-	357	-	2 441	-	22 599
Total	21 378 \$	28 945 \$	207 \$	462 \$	5 558 \$	48 987 \$	1 282 \$	106 819 \$

⁽¹⁾ Un reclassement dans les expositions en cas de défaut a été effectué à partir du troisième trimestre de 2014. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

⁽²⁾ La définition des catégories d'exposition liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

⁽³⁾ Depuis le quatrième trimestre de 2014, les expositions sont divulguées après l'incidence des provisions individuelles pour pertes. Pour les trimestres précédents, les expositions sont divulguées avant l'incidence des provisions pour pertes et l'utilisation des techniques d'ARC.

⁽⁴⁾ Avant le 30 septembre 2014, les expositions sur les PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail étaient incluses dans la catégorie « Autres expositions sur la clientèle de détail ».

TABLEAU 18 – EXPOSITIONS PAR CATÉGORIES D'ACTIF⁽¹⁾ ET PAR ÉCHÉANCES RÉSIDUELLES CONTRACTUELLES

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2015				Au 31 décembre 2014			
	Échéances résiduelles contractuelles				Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes								
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	84 602 \$	1 334 \$	28 \$	85 964 \$	84 099 \$	1 216 \$	283 \$	85 598 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail ⁽²⁾	33 238	-	-	33 238	32 563	-	-	32 563
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 984	1 676	2 858	7 518	2 855	1 577	2 962	7 394
Total	120 824 \$	3 010 \$	2 886 \$	126 720 \$	119 517 \$	2 793 \$	3 245 \$	125 555 \$

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2014				Au 30 juin 2014			
	Échéances résiduelles contractuelles				Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes								
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	28 512 \$	58 916 \$	513 \$	87 941 \$	22 229 \$	29 563 \$	461 \$	52 253 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail ⁽²⁾	27 772	-	-	27 772	27 400	-	-	27 400
Autres expositions sur la clientèle de détail	761	1 884	4 707	7 352	5 795	28 227	4 655	38 677
Total	57 045 \$	60 800 \$	5 220 \$	123 065 \$	55 424 \$	57 790 \$	5 116 \$	118 330 \$

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2014			
	Échéances résiduelles contractuelles			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Approche des notations internes				
Prêts hypothécaires ⁽²⁾	21 952 \$	29 246 \$	226 \$	51 424 \$
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail ⁽²⁾	27 100	-	-	27 100
Autres expositions sur la clientèle de détail	5 570	26 897	4 362	36 829
Total	54 622 \$	56 143 \$	4 588 \$	115 353 \$

⁽¹⁾ La définition des catégories d'exposition liées aux exigences de capital réglementaire diffère de celle de la classification comptable.

⁽²⁾ Depuis le troisième trimestre de 2014, les expositions liées à des prêts hypothécaires qui étaient incluses dans la catégorie « Expositions renouvelables sur la clientèle de détail » sont considérées dans la catégorie « Prêts hypothécaires ».

GLOSSAIRE

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Actifs ajustés en fonction d'un facteur de pondération des risques déterminé par règlement afin qu'ils reflètent le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan combiné. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. La façon de calculer ces actifs est définie dans les lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

APPROCHE INDICATEUR DE BASE

Approche de mesure de risque utilisée pour évaluer les exigences de fonds propres à l'égard du risque opérationnel. Cette mesure correspond au produit brut annuel moyen des trois dernières années multiplié par un pourcentage fixe de 15 %.

APPROCHE DES NOTATIONS INTERNES

Approche en vertu de laquelle la pondération des risques est fonction du type de contrepartie (particulier, petite ou moyenne entreprise, grande entreprise, etc.) et de facteurs déterminés à partir de paramètres internes : la probabilité de défaut de l'emprunteur, la perte en cas de défaut, l'échéance effective et l'exposition en cas de défaut.

APPROCHE STANDARD

- Risque de crédit

Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques et en vertu de laquelle l'entité se sert des évaluations faites par des organismes externes d'évaluation du crédit reconnus par l'Autorité des marchés financiers pour déterminer les coefficients de pondération des risques liés aux différentes catégories d'expositions.

- Risque de marché

Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour les quatre domaines du risque de marché, soient le risque de taux d'intérêt, le risque de prix des actions, le risque de change et le risque sur les produits de base, en fonction de règles prédéfinies telles que la taille et la nature des instruments financiers détenus.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Capitaux nécessaires pour couvrir les pertes inattendues et calculés à partir de méthodes et de paramètres prescrits par les autorités réglementaires en matière de fonds propres.

CHARGE D'AJUSTEMENT DE L'ÉVALUATION DE CRÉDIT

Ajustement représentant la valeur de marché du risque de perte sur les produits dérivés de gré à gré provenant du risque de contrepartie et d'émetteur.

EXPOSITION EN CAS DE DÉFAUT (ECD)

Estimation de l'encours d'une exposition donnée au moment du défaut. Pour les expositions au bilan, elle correspond au solde au moment de l'observation. Pour les expositions hors bilan, elle inclut une estimation des tirages supplémentaires pouvant survenir entre le moment de l'observation et le défaut.

EXPOSITION HORS BILAN

Comprend les garanties, les engagements, les dérivés et les autres accords contractuels dont le montant total du principal notionnel peut ne pas être comptabilisé au bilan.

EXPOSITION INUTILISÉE

Représente les montants non encore utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de marges ou de prêts.

EXPOSITION UTILISÉE

Représente les montants des fonds investis ou avancés à un membre ou un client.

FACTEUR SCALAIRE

Facteur qui correspond à un calibrage de 6,0 % des actifs à risque évalués selon l'approche des notations internes pour les expositions de crédit, conformément à la section 1.3 de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (ligne directrice) émise par l'AMF.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Conformément à la définition figurant dans la ligne directrice émise par l'AMF, les fonds propres réglementaires selon Bâle III sont composés des fonds propres de la catégorie 1A, de la catégorie 1 et de la catégorie 2. La composition de ces différentes catégories est présentée dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

PERTE ANTICIPÉE (PA)

Mesure sur une période d'un an du niveau de perte anticipée sur un portefeuille donné. Elle est le produit des trois paramètres de risque de crédit, soit ECD, PCD et PD.

PERTE EN CAS DE DÉFAUT (PCD)

Perte économique pouvant être subie advenant le défaut de l'emprunteur et exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

PROBABILITÉ DE DÉFAUT (PD)

Probabilité sur une période d'un an qu'un emprunteur soit en défaut relativement à ses obligations.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Fonds propres de la catégorie 1A, fonds propres de la catégorie 1 et total des fonds propres réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Cette mesure est assujettie aux lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers, qui sont fondées sur les normes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

RISQUE DE CONTREPARTIE ET D'ÉMETTEUR

Risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

RISQUE DE MARCHÉ

Risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs se soldant, entre autres, par des pertes, la non-atteinte des objectifs ou des conséquences négatives sur la réputation.